



LA BALLUE
son château et ses jardins

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ SANITAIRE COVID 19 aux Jardins du Château de la Ballue, MONUMENT ET JARDINS HISTORIQUES PRIVÉS

(Version 5 du 07 -07-2020)

Références :

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>
[Pl4n de sécurité sanitaire Covid 19 des monuments et jardins historiques privés de la Demeure Historique](#)

Les mesures mises en place pour la visite des jardins de la Ballue visent à éviter les risques d'exposition au virus, et comprennent des mesures de protection collective et individuelle, afin de protéger le personnel d'accueil et les jardiniers, et tous nos visiteurs.

Il est à noter qu'à ce jour, aucun cas d'infection par le Covid 19 n'est survenu sur le site au sein de la famille des propriétaires et parmi le personnel travaillant sur place. De même, aucune personne contaminée n'a fréquenté le site.

Ces mesures ont pour but d'être en conformité avec la réglementation de la Médecine du Travail et avec les directives et recommandations gouvernementales concernant l'ouverture au public des établissements recevant du public depuis la période de déconfinement à partir du 11 mai 2020.

Ces mesures peuvent être modifiées et actualisées en fonction de nouvelles directives.

Toutes ces mesures ont un seul but : **protéger nos visiteurs et notre personnel** et permettre à tous de passer un agréable moment de détente et d'émerveillement dans nos jardins, en toute sérénité.

Les personnes souhaitant fréquenter ces monument et jardin historiques privés sont invités à respecter les règles sanitaires mises en place dans ces lieux afin de protéger tant le public que les propriétaires gestionnaires et leurs salariés, en considérant notamment qu'il s'agit également d'un lieu de vie.

- **Les gestes barrières et la distanciation sociale : le socle du déconfinement**

Ils doivent être connus de tous et respectés par tous (visiteurs, personnel et propriétaires gestionnaires)

- Se laver régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon et se sécher uniquement avec du papier à usage unique ou utiliser une solution hydro-alcoolique.

- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
 - Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt dans une poubelle.
 - Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
 - Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique : ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade. Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4 m² sans contact autour de chaque personne)
 - Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées pendant 15 minutes.
 - Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces, y compris les sanitaires.
 - Attention au port des gants, faussement rassurants ; ils peuvent devenir eux-mêmes des vecteurs de transmission.
 - Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du Covid 19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires etc..) et contacter son médecin traitant (appeler le 15 si symptômes graves)
-
- **Les mesures sanitaires pour tous nos visiteurs :**
 - sont autorisées les visites individuelles ou les groupes inférieurs à 10 personnes si membres d'une même famille, en respectant gestes barrières et distanciation physique (minimum 1 mètre). Les personnes faisant partie de la même famille sont invitées à rester en groupe. La distance d'1 mètre s'applique aux personnes n'ayant pas de lien préétabli.
 - Visite de groupe supérieur à 10 personnes : possible avec protocole spécifique (nous consulter)

 - Gestion des flux d'entrée et de sortie, afin d'éviter les croisements directs et gestion des périodes d'affluence :
 1. Respect d'une distance de 2 mètres entre chaque visiteur à l'entrée si file d'attente à l'entrée
 2. Pas de croisements de visiteurs
 3. Chaque visiteur doit disposer règlementairement de 4 m² libre autour de lui en extérieur. Il ne pourrait avoir plus de 5000 visiteurs (jauge maximale) en même temps dans le jardin de 2 hectares. Cette situation ne sera jamais en réalité atteinte et les visiteurs disposeront de beaucoup plus d'espace libre autour d'eux.
 4. Jauge maximale bâtiment accueil et boutique de 25 personnes (100m²/4)
 5. Dans la zone d'exposition des œuvres de J.P. Lemée, suivre le sens de circulation et pas plus de 5 personnes à la fois, en respectant les distances de sécurité.

- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique (3 flacons distributeurs) à l'entrée, au comptoir billetterie. au pôle librairie.
 - Nous pourrions fournir un masque au visiteur qui le souhaite, ainsi que des gants (à un coût minimal de quelques centimes d'euros en fonction de nos coûts d'achat).
 - Lavabos à disposition avec savon et essuie mains papier à usage unique.
 - Ne rien poser sur le comptoir d'accueil.
 - Sauf demande express, nous ne délivrerons plus de document papier pour la visite des jardins. Ce document est affiché et consultable dans l'espace d'accueil.
 - Nous nous tenons à votre disposition pour vous informer et vous renseigner oralement sur les autres sites de visites possibles dans la région, leurs modalités d'ouverture, mais nous ne mettons plus à disposition de flyers touristiques.
 - Dans les jardins, respect des distances de sécurité entre les visiteurs (sauf membres de la même famille)
-
- **Les dispositions pour le personnel :**
 - Notre hôtesse d'accueil est équipée d'un masque et si besoin de gants à usage unique.
 - Lavage des mains régulier à l'eau et au savon. Gel hydro alcoolique aussi souvent que nécessaire, en particulier à chaque nouvelle entrée.
 - Surveillance de la température corporelle tous les matins.
 - Respect de la distance de sécurité avec les visiteurs.
 - Les jardiniers respectent les mêmes règles mais sont dispensés du port du masque, qui serait invalidant pour leur activité.
-
- **Les mesures générales d'hygiène et de nettoyage du site et autres règles d'usage :**
 - Nettoyage de toutes les surfaces contact , portes, poignées de portes, interrupteurs, sonnette, accoudoirs , rampes d'escaliers, toilettes, espace lavabo, terminal cartes bancaires toutes les 4 heures au minimum avec un produit professionnel homologué fongicide, bactéricide et virucide sur le Corona virus (Pentaspray SR+, Laboratoires Bioseed)
 - L'espace d'accueil est vaste (100 m2) et en permanence ouvert et ventilé sur l'extérieur.
 - Nous encourageons le paiement par carte bancaire sans contact (possible jusqu'à 50 €). Le clavier du terminal carte bancaire sera désinfecté avant et après chaque utilisation.
 - Le paiement par espèces sera possible mais le personnel utilisera des gants ou se désinfectera les mains avant et après manipulation.

- Nous recommandons l'usage de la billetterie en ligne sur le site web officiel des Jardins de la Ballue. <https://www.laballuejardin.com/billetterie-en-ligne>
- Mise en place d'information à destination du public sur les mesures de prévention instaurées à respecter :
 1. En amont : sur le site web <https://www.laballuejardin.com>
 2. Sur place : affichage et marquage

- **Les événements culturels rassemblant un grand nombre de personnes organisés par les jardins du Château de la Ballue initialement programmés sont annulés** (Festival Extension Sauvage fin Juin, RDV aux jardins début juin, Weekend Topiaires l'art et la manière fin mai) et sont reportés en 2021.

- **Si nécessaire en cas de symptômes, nous contactons le médecin généraliste le plus proche ou recommandons de contacter son médecin traitant . Si signes de gravité, nous contacterons immédiatement le 15.**

Le **réfèrent sanitaire** qui veillera à l'application de ce protocole et qui peut répondre à vos interrogations est Mme Marie-Françoise Mathiot-Mathon, présente sur le site et joignable au 02 99 97 47 86 ou par mail chateau@la-ballue.com.

Un grand MERCI à tous pour votre patience, votre compréhension et votre collaboration.

Et surtoutTRÈS BONNE VISITE aux jardins du Château de la Ballue !!